



Collectif Destocamine

2, rue de Lucelle
68310 WITTELSHEIM

☎ 03 89 57 72 54

www.destocamine.fr

**Lettre ouverte à Madame Ségolène Royal Ministre de
l'écologie.
Lettre avec A.R.**

Objet : affaire Stocamine.

Wittelsheim, le 10 septembre 2014

Madame La Ministre,

Nous revenons vers vous en ce triste douzième anniversaire de l'incendie d'une partie des déchets industriels dangereux entreposés dans le fond de la mine à Wittelsheim. Cet incendie qui a incommodé la population pendant plusieurs mois et qui a donné le coup d'arrêt de l'exploitation par l'entreprise Stocamine, aurait légalement dû conduire à une décision rapide de fermeture du site. Aujourd'hui, 12 ans plus tard rien ne s'est encore concrétisé sinon 60 millions d'Euros dépensés par l'Etat en entretien de la mine pour cause de tergiversations quant à la modalité de fermeture du site.

Le préfet vient de signifier votre arbitrage à propos du devenir des 44000 tonnes enfouis à 600 mètres sous nos pieds aux membres de la commission de suivi de site. Vous nous annoncez le retrait de 93 % de déchets mercuriels ce qui reviendrait à retirer seulement 11% des 44000 tonnes de déchets, tous aussi dangereux pour la nappe phréatique, la plus grande d'Europe. Vous proposez donc de confiner 39160 tonnes de produits hautement toxiques par des barrages de bentonite dont le coût est très élevé. Les experts sont unanimes : ces barrages de bentonite ne feront que retarder la pollution inéluctable de la nappe. Nous sommes indignés de ce qui est annoncé et pensons qu'il y a erreur ! Nous pensons que vous avez été trompée car, contrairement à ce que vous affirmez dans votre courrier où vous dites tenir compte de l'avis des parties prenantes, la quasi-totalité de la population concernée, ainsi que tous les élus locaux et régionaux se sont prononcés pour le déstockage des 44000 tonnes, c'est-à-dire pour la remontée de la totalité des déchets.

Nous demandons que les 19000 tonnes de déchets de classe 0 soient transférés en Allemagne comme cela se fait depuis toujours et que les 23000 tonnes de classe 1 soient stockés à Dambron en Côte d'Or comme préconisé par l'INERIS, conformément à la législation actuellement en vigueur. Nous ne pouvons accepter que les 1775 tonnes du bloc 15 soient confinées sans plus de précisions. La DREAL dans son rapport du 7 avril 2010 affirmait que « les MDPA et Stocamine ont fait réaliser un certain nombre d'études dont seuls des fragments ont été présentés à l'administration », que « le scénario de réversibilité avait été trop vite écarté », et que « l'irréversibilité du stockage au bloc 15 ne doit pas constituer un a priori ». Aujourd'hui tout cela reste d'une triste actualité.

Nous demandons que les sommes prévues pour le confinement soient utilisées pour la sortie de tous les déchets, pour leur retraitement et pour la sécurité des opérateurs.

Nous vous avons, à plusieurs reprises, fait parvenir les recherches de l'expert du COPIL M. Buser se rapportant aux coûts d'assainissement de stockages dangereux effectués par d'autres pays européens, lui même ayant déjà participé à plusieurs opérations d'assainissements de stockages dangereux en Suisse. Nous demandons d'explorer ces pistes, d'autant plus qu'à ce jour l'exploitant a mis en place toute l'infrastructure pour le retrait.

Le scénario du déstockage total n'a en réalité jamais été examiné, c'est à se demander si le corps de mines ne cherche pas à couvrir des malfaçons qui auraient eu lieu durant la période de descente des déchets, qui ne l'oublions pas, devait être lucrative !

Nous sommes scandalisés d'apprendre le 3 septembre 2014 par voie de presse, que le scénario 1 ait été mis en œuvre alors même que la destination des déchets n'est pas assurée et que des entreprises ont été recrutées et sont actuellement rémunérées sans aucune garantie de voir aboutir le processus ! Cela ne vous choque-t-il pas vous-même ?

Nous vous demandons de prendre réellement connaissance de ce dossier, car quoique disent les experts de l'INERIS qui défendent la position de l'enfouissement définitif, aucun expert sérieux ne peut affirmer aujourd'hui que l'eau de la nappe sera potable après contact avec ces 44000 tonnes de produits chimiques dangereux d'ici 150 à 1000 ans...

Nous vous demandons de rendre public le rapport de synthèse du représentant de l'état Mr Dorison suite à la concertation publique diligentée par la CNDP. A quoi bon financer des expertises, études et concertation publiques si c'est pour ne pas en tenir compte ?

Votre cabinet vous a-t-il présenté toutes les facettes du dossier ?

Nous connaissons votre intérêt sincère pour les questions d'environnement et de sa protection et il nous paraît inimaginable que vous puissiez assumer en pleine conscience les conséquences pour les générations futures de cette inéluctable pollution de l'eau de la nappe phréatique rhénane.

Nous vous demandons de réévaluer le projet de fermeture du site MDPA à l'aune des souhaits des Alsaciens et pour les générations à venir !

Dans l'espoir que ce courrier saura retenir toute votre attention, veuillez agréer, Madame La Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Le collectif Destocamine.